

main d'œuvre pour la distribution de lait aux écoles de Gar Haou dans les écoles
publiques:

1 571.000 francs pour le B.S. 1954.

1. 500.000 francs pour le budget 1955.

L'accès de ce surcoût au budget 1955 n'est repus au moment de l'élaboration
de ce budget additionnel du même exercice.

Une demande de M. S. Dubois tendait à un appel d'offre pour
la fourniture de lait, il est répondu que jusqu'ici il n'y a pas eu de
souscription de cantines scolaires.

Sur la proposition de M. Demey le Conseil Municipal unanimement décide
que la distribution de lait aux enfants des écoles sera à l'initiative de l'Etat
les accidents scolaires couverts par la Sécurité.

Utilisation des fonds de la loi Barange Programme de l'École Jules Ferry

en 10 séances
du 29 novembre 1954

Le Conseil Municipal a accepté l'état récapitulatif des demandes des deux bureaux d'indes
concernant l'utilisation des fonds provenant de la loi Barange. Seule la demande
de l'école Jules Ferry n'était pas payée. La Sécurité agit pour un montant de
monnaie de 389.000 francs pour acheter des livres pour la lecture de la maternelle, école
élémentaire, primaires, collèges, la somme de 389.000 francs par son règlement de budget
en faveur de l'adoption.

de Conseil Municipal

Chaque fois que l'on a dit

C'est le Comité scolaire pour la distribution de l'école Jules Ferry et l'école

55005
admission le 24/11